



Le secteur de l'élevage au Cameroun et dans les provinces du grand Nord : situation actuelle, contraintes, enjeux et défis

Moïse Labonne, Paul Magrong, Yvan Oustalet

► To cite this version:

Moïse Labonne, Paul Magrong, Yvan Oustalet. Le secteur de l'élevage au Cameroun et dans les provinces du grand Nord : situation actuelle, contraintes, enjeux et défis. 2003, 12 p. hal-00139191

HAL Id: hal-00139191

<https://hal.science/hal-00139191>

Submitted on 29 Mar 2007

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le secteur de l'élevage au Cameroun et dans les provinces du grand Nord : situation actuelle, contraintes, enjeux et défis

Moïse LABONNE, Paul MAGRONG, Yvan OUSTALET

*MINEPIA, BP 144, Garoua, Cameroun

Résumé — Au Cameroun, le secteur élevage est dominé par les ruminants (environ 4 millions de bovins et 7 millions de petits ruminants). L'Adamaoua et le Nord-Ouest alimentent le marché du sud. Le Nord-Cameroun, avec 1,8 millions de bovins, ne parvient pas à satisfaire la demande locale. Les importations tchadiennes compensent le déficit. Dans la province du Nord, la surface disponible pour le pâturage n'est pas limitante (33 % de la superficie totale). Mais ce disponible est fortement concurrencé au sud par les zones de chasse et les réserves (45 % de la superficie totale), au nord par l'agriculture (10 % de la superficie totale). La province pourrait supporter 1,4 millions d'UBT contre 0,9 actuellement. Seule la transhumance permet de valoriser correctement cette ressource variable dans le temps et dans l'espace. C'est aussi la meilleure pratique pour l'évitement des contraintes sanitaires saisonnières et la recherche de l'eau. Actuellement, les nombreuses entraves à la mobilité du bétail pour la transhumance et la mise en marché (mitage agricole, positionnement des zones réservées à la chasse, insécurité, taxations arbitraires...) freinent le développement de l'élevage, générant sous-exploitation du cheptel, conflits ou désintérêts pour des zones trop enclavées. Jusqu'à un passé récent, les services de l'élevage ont favorisé des stratégies de développement technicistes et individualistes, prenait peu en compte la diversité des situations et des besoins à l'échelle de la province. Aujourd'hui, les priorités d'intervention portent sur la sécurisation des espaces pastoraux et l'organisation des éleveurs pour défendre les intérêts de la profession à tous les niveaux de négociation. Elles prennent en compte la dimension locale, un zonage pastoral est proposé.

Abstract — **The breeding sector in Cameroon and the in northern provinces: current situation, constraints, risks and challenges.** In Cameroon, the breeding sector is dominated by the ruminants (approximately 4 millions of bovines and 7 millions of small ruminants). The Adamawa and the North-West provinces supply the southern market. The North Province, with 1.8 millions of bovines, does not supply local demand. Chadian imports compensate the deficit. In the North Province, the available surface for pasture is not a limiting factor (33% total area). But this available is strongly competed in the south by hunting and reserve zones (45% of the total area), in the north by agriculture (10% of the total area). The province could have support 1.4 million TBU as against 0.9 currently. Only transhumance allows valorising this time and space varying resource. It is also the best practice to avoid seasonal sanitary constraints and the research of water. Presently, the numerous hinder to the mobility of transhumant cattle and the placement in markets (agricultural vicinity, positioning of hunting zones, insecurity, arbitrary taxation...) brake the development of breeding, generating an under exploitation of the livestock, conflicts or disinterest for too enclosed zones. Until a recent past, breeding services have favoured technical and individualistic development strategies and took little case of the diversity of situations and needs at the province scale. Today, priorities of intervention focus on the secularisation of pastoral spaces and the organisation of breeders to defend the profession interests at all levels of negotiation. They take into account the local dimension, a pastoral zoning is proposed.

Introduction

Les provinces du nord du Cameroun situées en zone soudano-sahélienne, sont de fortes zones d'élevage et sont à la croisée des marchés du Nigeria et des bassins de consommation du sud. Les circuits commerciaux scindent ce bassin d'élevage en deux entités distinctes : les zones de consommation du sud sont approvisionnées par la province de l'Adamaoua (à laquelle il faut y ajouter le Nord-Ouest) alors que les provinces du Nord et de l'Extrême-Nord sont orientées vers les circuits du Nigeria, tout en ne participant que partiellement à leur propre approvisionnement.

Les ressources naturelles offrent un potentiel important pour l'élevage mais il existe une compétition avec les secteurs de l'agriculture et de l'environnement. Le secteur élevage est en position de faiblesse dans cette compétition tant à l'échelon local qu'au niveau national. La politique de l'élevage est peu affirmée et le manque d'organisation des éleveurs est patent. Beaucoup d'incertitudes pèsent sur l'avenir de l'élevage dans la région et il est temps de renouveler les diagnostics généralement utilisés pour prendre en compte les situations locales afin de mettre en place une politique de l'élevage novatrice et d'actualité, dans laquelle le développement pastoral a une place centrale.

Le secteur de l'élevage dans le contexte national : enjeux

Aspects économiques, commerciaux et sociaux

La participation à l'économie nationale

Au niveau national, le secteur de l'élevage et des pêches procure des revenus directs ou indirects à 30 % des populations rurales. La part du secteur dans l'économie nationale était estimée en 1997/98 à 117 milliards de F CFA, soit près de 2 % du produit intérieur brut – PIB – (Minéfi, 1999). Dans la composition de ce PIB, une étude de 1995 (CIRAD-EMVT/BDPA-SCETagri, 1995) donnait une part de 58 % à l'élevage bovin contre 15 % aux petits ruminants.

La part de l'élevage dans le PIB est sous estimée de façon chronique car tous les rôles de l'élevage ne sont pas pris en compte. Le rôle d'épargne est particulièrement méconnu mais est très important ainsi que le rôle joué par les animaux dans les échanges commerciaux, sociaux ou matrimoniaux. Le bétail est un placement à long terme qui produit des intérêts (veaux, lait) et du capital (croît). La part des animaux de trait n'est pas prise en compte, ni la fumure fournie par les troupeaux.

Cette communication s'intéresse plus particulièrement au secteur des ruminants. En effet, utilisateurs de parcours, ils sont au cœur de la compétition foncière des provinces du nord du pays.

La consommation de produits animaux

Diverses études et enquêtes indiquent que la consommation de viande est en baisse importante dans l'ensemble du pays et notamment dans les grandes villes, et cela depuis 1987, ce qui témoigne de la forte baisse du pouvoir d'achat des ménages (Lunel, 2000). En 2000 sur les villes de Douala, Yaoundé, Bamenda et Ngaoundéré la consommation individuelle de viande bovine se situe en ville autour de 6,5 à 7,5 kg/hab/an, alors qu'elle se situait entre 17 et 23 kg/hab/an en 1987 (Lunel, 2000). Ce constat est confirmé par des études menées à Garoua et Maroua où la consommation serait de l'ordre de 6,5 à 7,5 kg/ha/an ces dernières années, contre près de 30 kg dans les années 80 (GESEP, 2002).

Cette baisse de consommation de viande bovine a été partiellement compensée par des importations de viande blanche (l'importation de viande rouge étant interdite) et une consommation accrue de poisson (Lunel, 2000). Interdites au courant de l'année 2001, les importations de volaille congelée ont repris officiellement et vigoureusement au cours du deuxième semestre 2001, avec une entrée de 6 000 tonnes sur cette période (Airault, 2002).

Le lait, s'il est produit en quantité tout à fait appréciable dans les grandes zones pastorales du pays (Adamaoua, Nord, Extrême-Nord, Nord-Ouest), n'est pas commercialisé à grande échelle du fait de la nature de ce produit qui nécessite une organisation et des circuits modernes de commercialisation pour être conservé de bout en bout. Il est, la plupart du temps, consommé localement. Les grands centres urbains du sud sont, eux, approvisionnés grâce aux importations de lait en poudre et concentré (plus de 16 000 tonnes en 1999 pour une valeur plus de 12 milliards de F CFA).

Le cheptel des ruminants et le commerce des produits de l'élevage

Le cheptel bovin camerounais est estimé entre 3 et 5,5 millions d'animaux dont la plus grande partie se concentre dans les provinces septentrionales (Adamaoua, Nord et Extrême-Nord). Le cheptel des petits ruminants est estimé à 7 millions de têtes. Les autres espèces sont beaucoup plus difficiles à comptabiliser et il est encore plus délicat d'avancer des estimations.

En ce qui concerne le commerce du bétail et de la viande, le Cameroun est un pays particulier car il a, à la fois, un pied en zone côtière (zone de forte consommation) et un autre en zone de savanes (zone de forte production). De plus, il est, à la fois, exportateur de bétail (vers le Nigeria, le Gabon, la Guinée équatoriale) et importateur de bétail (Tchad, Centrafrique) et de viande congelée (Union européenne).

Les zones de production peuvent être scindées en deux :

- les animaux produits en Adamaoua et dans le Nord-Ouest alimentent les marchés de consommation du sud. Les flux vers le Gabon se maintiennent actuellement à un niveau d'environ 4 000 à 5 000 têtes par an (Lunel, 2000) ;
- les troupeaux situés au nord (provinces du Nord et de l'Extrême-Nord) n'ont d'autres débouchés que la consommation locale ou le commerce vers le Nigeria, avec une très forte concurrence tchadienne, des incertitudes de change Naira/F CFA ainsi qu'une insécurité chronique. La suppression de la barrière sanitaire de M'bé (entre nord et sud du Cameroun) en 2001 n'a rien changé à cet état. Officiellement, elle avait été mise en place pour contenir la diffusion des épidémies de peste bovine. De fait, elle maintenait un monopole de l'approvisionnement vers le sud pour l'Adamaoua écartant la concurrence tchadienne et du nord du Cameroun. Ce monopole persiste en partie du fait que le quota de wagons pour le bétail est limité et réservé à un petit nombre d'acteurs (Airault, 2002).

Les importations/circulations tchadiennes au Cameroun ont été étudiées dans le cadre du PRASAC en 1999 (Trueba, 2000). Dans le Nord-Cameroun, elles se font par 3 voies (la filière de l'Adamaoua n'a pas été étudiée, mais des animaux tchadiens et centrafricains doivent transiter par Ngaoui) :

- la sous-filière nord passe au sud du lac Tchad et rejoint Maiduguri au Nigeria (240 000 têtes en 1999) ;
- la sous-filière centre passe par l'Extrême-Nord (145 000 têtes en 1999) : elle intéresse les marchés de Yagoua, Moulvoudaye, Bogo et Pété. Un second axe passe par Mourla, Pouss, Guirvidig, puis Pété ; une partie des animaux passe aussi par Maroua où ils participent à approvisionner la ville ;
- la sous-filière sud passe par la province du Nord (124 000 têtes en 1999), à destination du Nigeria. Une partie des animaux approvisionne Garoua (70 % de 15 000 abattages/an) via le marché d'Adoumri.

Malgré son important cheptel de ruminants, le Cameroun fait appel à de fortes importations et ne participe que faiblement aux exportations vers le Nigeria. Au vu de la croissance démographique (2,8 % par an) et de l'urbanisation (5,5 % par an), le Cameroun aura à faire face, dans un futur proche, à des problèmes de pénurie et de hausse des prix des produits animaux. L'étude du secteur élevage du CIRAD-EMVT/BDPA-SCETagri (1995) estimait qu'en 2010 l'offre locale de viande bovine et de petits ruminants ne couvrirait respectivement que de 65 % et 75 % de la demande.

On peut s'interroger sur la capacité du Cameroun à satisfaire la demande de sa population avec la production nationale et sur la place du développement de l'élevage dans sa stratégie d'autosuffisance alimentaire. Cet état du secteur est à replacer dans le contexte général de l'économie du pays et de la politique adoptée par les autorités.

Le contexte national

Les grands objectifs économiques sont de porter la croissance du PIB réel au minimum de 5 % et de stabiliser le déficit commercial aux alentours de 2 %. Les objectifs sociaux sont de réduire le chômage, et de lutter contre la pauvreté. Enfin, la protection de l'environnement est un objectif important.

Le secteur de l'élevage est pleinement concerné par les défis à relever. Le document « Etude d'élaboration des grandes lignes de la politique sectorielle du développement de l'élevage » (Management 2000 et Minépi, 2000) fixe pour objectif de satisfaire la demande intérieure camerounaise et de permettre une consommation supérieure à 33 kg de viande bovine par habitant et par an. Pour atteindre ces objectifs ambitieux, il faut que les produits de l'élevage camerounais soient disponibles sur le marché, ce qui signifie que la production doit être suffisante et effectivement mise sur le marché.

Si la consommation de viande de monogastriques va se développer et de nouvelles formes d'élevage voir le jour, il nous semble toutefois que la demande en viande bovine restera forte et que la production extensive de bovins a de l'avenir.

Il faut aussi que ces produits arrivent au consommateur à un coût accessible dans un contexte de libéralisation des échanges, donc à des prix compétitifs face aux autres filières d'approvisionnement.

Pour la majorité de la population, les difficultés rencontrées pour acheter des produits animaux renvoient aux questions des prix de revient et des coûts de production dans un contexte de mondialisation des échanges : le poulet arrivant au port de Douala à 1 150 F CFA/kg alors que le coût de revient d'un poulet produit localement est de 1 600 F CFA/kg (Airault, 2002).

Si le cheptel national ne suffit pas à la consommation nationale, c'est lié à des problèmes de compétitivité à la production, mais aussi à des problèmes de marché. Les échanges commerciaux sont soumis à des règles officielles et à une organisation du commerce contraignante :

- les dispositions pour l'exportation sont très rigoureuses ;
- les acheminements vers le sud ne peuvent, en fait, se faire qu'à pied (goulot d'étranglement du transport ferroviaire), ce qui est coûteux et risqué ;
- il y a un contingentement du bétail commercialisé après avis des commerçants et des bouchers ;
- les achats extérieurs sont plafonnés sur décision du Ministère de l'élevage des pêches et industries animales (Minépi) en fonction de considérations économiques ou sanitaires ;
- il y a interdiction d'acheter ou de vendre pour la boucherie certaines catégories d'animaux (veaux).

Toutes ces entraves se répercutent sur le coût global dont les composantes sont insuffisamment prises en compte. Elles entraînent une pénalisation du commerce et aboutissent à la clandestinité des échanges (CIRAD-EMVT/BDPA-SCETagri, 1995 ; Trueba, 2000).

Pourtant, « La possibilité de circulation des animaux est un des éléments fondamentaux du fonctionnement des systèmes d'élevages tropicaux. C'est en participant activement au marché que le secteur se développera » (Lunel, 2000). La possibilité de circulation à moindre coût est un des éléments de la compétitivité de la filière viande et conditionne en partie sa contribution à la sécurité alimentaire.

L'élevage dans la province du Nord, potentialités et contraintes

Les deux provinces septentrionales comptent 50 % du cheptel bovin du pays. Le système de production, de type extensif, y repose sur la transhumance et utilise donc de grands espaces. Dans un contexte de compétition foncière féroce entre trois utilisateurs principaux (élevage, agriculture et environnement) se pose la question même de l'existence du secteur de l'élevage :

- le secteur agricole jouit d'une meilleure considération car il est communément dit qu'il crée plus de richesse et qu'il participe plus à la vie économique du pays ;
- le secteur de l'environnement occupe près de 45 % des surfaces de la province du Nord et il est l'objet d'une considération importante au niveau mondial.

Le cheptel

Les effectifs réels sont extrêmement difficiles à connaître avec certitude. Les chiffres fournis par le Minépi, en l'absence de recensement récent (le dernier date de 25 ans !), se basent sur les animaux vaccinés et sont donc sujet à des biais importants. Par expérience, nous savons que généralement les éleveurs M'Bororos ne font vacciner leurs animaux que tous les trois ans et qu'ils sont majoritairement dans le Mayo-Rey et le Faro. Les éleveurs du département du Mayo-Louti sont majoritairement des agro-éleveurs pratiquant une intensification qui les pousse à vacciner plus. La Bénoué possède les deux types d'éleveurs. Nous disposons des chiffres du Minépi issus de la vaccination (1995) et ceux de l'étude de faisabilité du Projet d'hydraulique pastorale (PRCPB) faite en lien avec la recherche nationale (CIRAD-TERA, BCEOM, 1998) (tableau I). Pour notre part, en nous basant sur la vaccination 2001 contre la péripneumonie contagieuse des bovins, nous arrivons à 779 000 bovins pour la province du Nord.

Tableau I. Effectifs des ruminants dans les provinces du Nord et de l'Extrême-Nord du Cameroun.

Provinces	Nord		Extrême-Nord	
Espèces	Ovins+caprins	Bovins	Ovins+caprins	Bovins
Minépi 1995	606 000	776 000	1 378 000	1 000 000
CIRAD-TERA, BCEOM 1998	688 000	629 000	1 290 000	1 147 000

Les surfaces pâturables dans la province du Nord

La surface pâturable a été estimée comme = surface totale - surface agricole - parcs nationaux - zones de chasse - zones inaccessibles abruptes - zones en eau, zones habitées, routes et pistes (tableau II).

Tableau II. Evaluation des surfaces pâturables dans les départements de la province du Nord du Cameroun (en km²).

Surface	Totale	Inutilisable	Vivriers	Coton	ZIC, parcs	Pâturable
Bénoué	13 614	2 264	2 104	366	3 397	5 483
Faro	12 028	2 767	249	15	6 851	2 146
Mayo Louti	4 162	707	1 177	182	0	2 096
Mayo Rey	36 524	4 048	598	310	19 400	12 168
Total Nord	66 328	9 786	4 128	873	29 648	21 893

Sources : Sodécoton/Service provincial des projets, enquêtes et statistiques agricoles du Nord 1999/MINPAT, projet PNUD-OPS CMR 98 005 01 99/Minef/SIG Minépia

La figure 1 montre la répartition des aires pastorales et des aires protégées dans la province du Nord. Près de 45% de la surface est dévolue à la chasse et à l'environnement et moins de 10 % à l'agriculture, avec de fortes différences selon les départements. D'après le tableau II, 50 % de la ressource se trouve dans le Mayo Rey. La Bénoué offre 40 % de sa surface pour le pâturage (principalement dans l'est du département). Le Mayo Louti et le Faro ont des surfaces pâturables comparables, cependant, le Mayo Louti se caractérise par un fort émiettement en une multitude de zones de pâturage et une part importante de la surface dévolue aux parcours (50 % environ, des montagnes). Le Faro, occupé à près de 60 % par les parcs et les zones de chasse, réserve peu d'espace pour le pâturage.

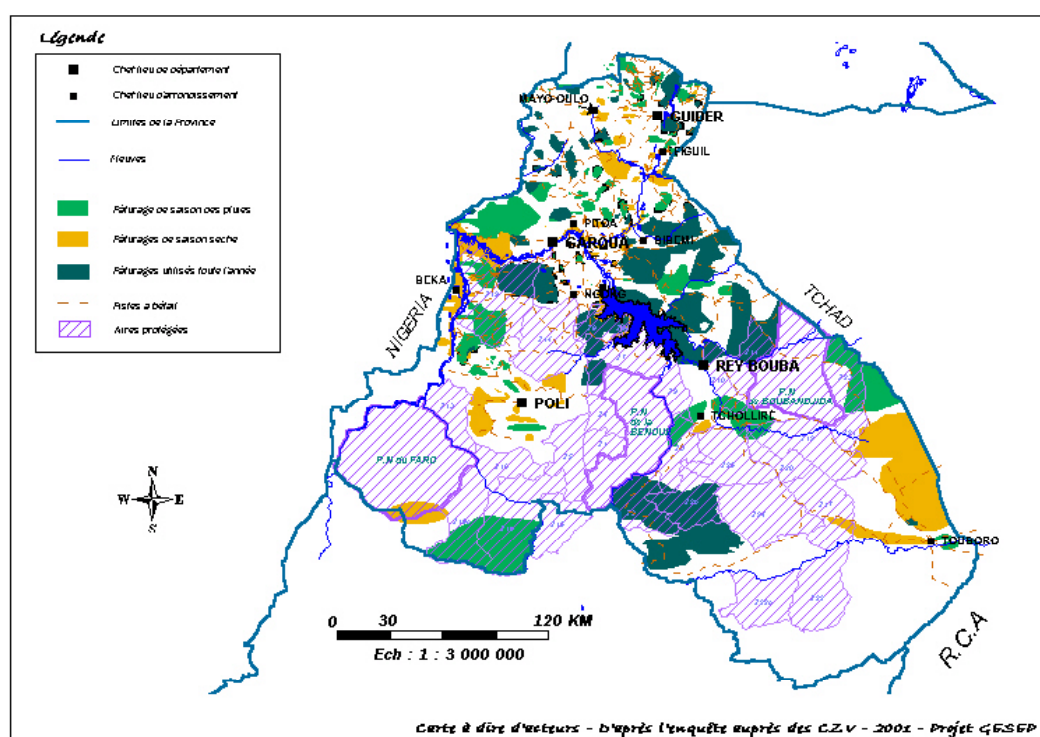


Figure 1. Espaces pastoraux et aires protégées de la province du Nord. Carte à dire d'acteurs dressée avec les CZV.

Les ressources fourragères et le cheptel

L'estimation de la production potentielle de matière sèche (MS) et des possibilités de charge en Unités de bétail tropical (UBT) par département a requis la mobilisation de nombreux paramètres et la consultation de nombreux travaux de base (Beauvillain, 1995 ; Callede, 1982 ; IFAGRARIA, 1985 ; Letouzey, 1968 ; Pagot, 1985 ; Van Lanker, 1987).

Tableau III. Production potentielle de Matière sèche (en tonnes) et capacité de charge (en UBT) par département.

	Parcours	Résidus agricoles	Total MS	UBT Potentiel	UBT Irad	UBT GESEP
Bénoué	663 564	252 000	915 564	398 000	364 000	364 000
Faro	324 600	17 905	342 505	148 900	95 000	59 000
Mayo Louti	209 600	149 623	359 223	156 100	219 000	220 000
Mayo Rey	234 6195	107 760	2 453 955	1 066 000	218 000	249 000
Total Nord	3 543 959	527 288	4 071 247	1 770 000	896 000	892 000

La part des résidus de récolte dans la production annuelle de MS des départements de la province du Nord est la suivante : Bénoué, 27 % ; Faro, 5 % ; Mayo-Louti, 41 % ; Mayo-Rey, 3 %.

On retrouve les tendances des études antérieures : surcharge dans le Mayo Louti ; équilibre à surcharge dans la Bénoué ; sous-charge dans le Faro ; énorme potentiel dans le Mayo Rey.

L'étude CIRAD-TERA (1998) estime que le potentiel des parcours de la province du Nord est compatible avec une projection du cheptel en 2007 estimée à 1 400 000 UBT. Pour notre part nous concluons que le potentiel global de la province du Nord fournit des ressources permettant de nourrir un cheptel au moins aussi important que celui estimé actuellement. Même si les méthodes sont grossières dans l'estimation du cheptel, la rareté de la ressource n'est pas avérée de manière globale.

La ressource est inégalement répartie dans l'espace de la province et elle est inégalement répartie dans le temps. La MS produite n'est pas utilisée uniformément tout au long de l'année. Les résidus de récolte le sont durant 3 à 5 mois et l'utilisation des parcours dépend de la saison. Une différenciation entre la disponibilité en saison sèche et en saison des pluies aurait été utile, mais n'est pas possible actuellement.

Seule la transhumance permet de s'adapter à cette disponibilité inégale de la ressource et d'optimiser son utilisation. Le problème de l'alimentation des ruminants dans la province du Nord est celui de l'accès à la ressource. Or, il est difficile pour les éleveurs et sa recherche entraîne des conflits :

- la circulation des animaux rencontre de plus en plus de difficultés à cause d'une installation de l'agriculture qui prend peu en compte les zones traditionnelles de pâturage et les pistes à bétail ;
- d'une année sur l'autre, l'agriculture occupe souvent les lieux de résidence des éleveurs en voulant profiter de la fumure ;
- les zones d'intérêt cynégétique et les parcs forment un véritable barrage empêchant l'accès au sud de la province (Mayo Rey et Faro) qui porte pourtant la majorité de la ressource (figure 1) ;
- ni les chefferies ni l'Administration ne garantissent l'accès à cette ressource ; des délimitations de zones de pâturage avaient été faites dans les années 60, mais elles ne sont plus respectées ; les délimitations actuellement tentées rencontrent de grosses difficultés de respect d'accords pourtant négociés ;
- l'insécurité des biens et des personnes dans certaines zones fait qu'elles ne sont pas utilisées ;
- enfin, l'augmentation sans précédent du coût des déplacements ou des séjours du fait de la multiplication des communes rurales qui prélèvent des taxes de manière non harmonisée et à des taux fixés arbitrairement et les pratiques des chefferies qui, pour beaucoup, ont un budget où la part de l'élevage est prépondérante, font que de grands espaces sont délaissés.

Les conflits signalés par les agents du Minépiea avec l'agriculture sont surtout rencontrés dans le Mayo-Louti, la Bénoué et le Faro. Les conflits avec l'environnement sont majoritaires dans le Mayo-Rey mais existent aussi dans le Faro.

L'engouement actuel pour la création de zones de chasse ou d'utilisation de la ressource selon une gestion communautaire développe un « état mixte du conflit » dans la mesure où l'élevage est mal représenté dans les négociations. Nous avons assisté à des débats initiés par l'Environnement et menés par leurs techniciens où les espaces laissés à l'élevage étaient ceux jugés « impropres à l'agriculture » (arrondissement de Lagdo, zone de Tongo). Le secteur de l'élevage, dont on a vu l'importance au nord du Cameroun, en arrive à devoir se trouver des justifications d'existence. Les déficiences des Services qui en sont en charge (les moyens du Minépiea sont entièrement dévolus aux aspects sanitaires) ainsi que l'absence d'organisation des éleveurs sont sans doute des causes de cette situation.

Les stratégies en matière de pâturage

Les stratégies adoptées par les éleveurs face aux contraintes

La stratégie des éleveurs permet de savoir à quels problèmes ils essayent de trouver une solution et la manière dont ils y arrivent.

Dans la province du Nord, on assiste à une intégration agriculture-élevage bien plus poussée qu'on ne l'entend communément, par des mouvements d'animaux sur ces zones après récolte. Dans le cas du département du Mayo Louti, on a à faire à une véritable intensification du système d'élevage par utilisation des résidus de récolte et des sous-produits. La ressource naturelle y est insuffisante par rapport au cheptel. Il faut noter que ces produits font l'objet d'échanges monétarisés autour des villes depuis quelques années. De même, l'utilisation du tourteau de coton est apparue depuis quelques années alors qu'il était dédaigné auparavant.

Les exemples de migrations connues dans la province ne sont pas le fait de la dégradation de la ressource mais le fait de sa disparition (mise en eau du barrage de Lagdo sur 70 000 ha), ou de l'impossibilité soudaine d'accéder à la ressource (création ou réactivation de zones de chasse). D'autres migrations se font pour fuir les conflits avec les agriculteurs ou les relations conflictuelles avec les chefferies (arrondissement de Demsa, Tchéboa il y a quelques années, Bibemi). Si l'insécurité pour l'accès au pâturage devient trop forte, de même que l'insécurité des biens, il y a aussi migration (département du Mayo Rey et de la Bénoué dans sa partie sud et est).

Les buts du nomadisme et de la transhumance sont la recherche de l'eau, de pâturages et de la sécurité. Le vrai nomadisme tend à disparaître dans la province. Il est le fait de groupes M'Bororos qui, pour la plupart, sont depuis au moins dix ans sur les mêmes zones. Il y a une volonté massive et manifeste de se fixer de la part de ces populations, qui se mettent majoritairement à cultiver. Par contre, la transhumance, mouvement saisonnier à partir d'une base fixe, est pratiquée à grande échelle. Elle permet l'exploitation de pâturages qui ne peuvent être occupés toute l'année du fait de leur insalubrité (présence de glossines), du manque de point d'eau pour le bétail, de leur inondation en saison des pluies ou tout simplement parce qu'il n'y a plus d'herbe. Dans la province du Nord les éleveurs transhument dans la vallée de la Bénoué et du Mayo-Kébi en saison sèche (la transhumance vers le Mayo-Kébi explique le maintien d'une forte activité élevage dans la Mayo-Louti). Un autre mouvement fort se fait vers les pâturages du Faro et du Mayo Rey voire de l'Adamaoua. Véritable paradoxe, une transhumance de l'Adamaoua vers le sud du Mayo Rey s'est mise en place ces dernières années.

Dans la province du Nord, l'ensemble de ces stratégies obéit à une logique d'utilisation optimale des ressources naturelles et des résidus de récolte plutôt qu'à une stratégie de réponse à une crise aiguë de raréfaction de la ressource. Une étude menée dans le cadre du projet GEF-biodiversité du Minef financée par l'agence néerlandaise de coopération montre clairement qu'il y a des espaces disponibles, que la progression de l'agriculture ne se fait pas selon un front se déplaçant vers le sud, mais qu'elle suit les voies de communication (cf. stratégie d'ouverture de pistes par la Société cotonnière, Peltier, 1993). Cette étude a permis de cartographier l'occupation des sols dans une partie du sud de la province à partir de l'interprétation d'images satellite Spot de 1997 (SNV, 2000).

Les conflits de plus en plus nombreux entre agriculture, élevage et environnement ont plus pour source une absence d'organisation dans l'occupation des terres qu'une raréfaction de la ressource. C'est le manque d'organisation de cette occupation qui aboutit au gaspillage de la ressource et qui rend son accès difficile.

Les stratégies proposées par les services nationaux en charge du développement et de la recherche

Deux documents présentent ces stratégies : l'étude du secteur élevage en 1995 (CIRAD-EMVT/BDPA-SCETAGRI, 1995) ; l'étude d'élaboration des grandes lignes de la politique sectorielle de développement de l'élevage en 2000 (Management 2000 et Minépi, 2000). Ils abordent tous deux la question du foncier et les problèmes techniques de production de matière sèche (tableau IV).

Tableau IV. Propositions techniques et foncières pour améliorer l'exploitation des pâturages du Nord-Cameroun.

Document de 1995	Document de 2000
Gestion rationnelle des parcours (rotation, gestion des feux..)	Culture fourragère
Cultures fourragères	Lutte contre la dégradation des parcours
Utilisation des résidus de récolte et agro-industriels	Lutte contre les plantes envahissantes
Lutte contre les plantes envahissantes	Permettre l'accès à de nouveaux pâturages par le désenclavement et l'assainissement (glossines)
Appropriation individuelle des terres et délimitation de zones d'activité agro-pastorales	Promouvoir, dans la partie sahélienne, l'exploitation des ligneux fourragers
	Rendre plus accessibles les sous-produits agricoles
	Vulgariser les techniques d'affouragement du bétail
	Vulgariser les techniques de traitement des pailles
	Promouvoir la gestion communautaire du terroir
	Mettre en place une législation foncière appropriée

Ces préoccupations ne sont pas nouvelles, et tant les thèmes techniques que le problème foncier existaient déjà dans la littérature technique et dans les politiques de développement des années 60. Eyédi (1966) parlait déjà de crise de l'élevage transhumant, de conflits agriculture-élevage, d'association agriculture-élevage. Sans une nouvelle vision du monde de l'élevage et sans des stratégies de mise en œuvre dotées de moyens adéquats, les politiques de développement resteront lettres mortes. Un processus de développement amène à replacer chaque discipline dans un contexte plus global.

Une adoption très limitée des propositions techniques

Les aspects techniques de ces stratégies ont donné lieu à beaucoup de travaux de recherche qui ont abouti à des propositions. Il faut malheureusement faire le constat que, dans l'ensemble, ces techniques n'ont pas été adoptées par les éleveurs. Les explications avancées se réfèrent à leur possible inadaptation, à une mauvaise diffusion mais aussi et surtout aux problèmes fonciers. La mauvaise diffusion est à considérer avec attention car, si l'on excepte les quelques années d'existence de la section des pâturages, le Minépi n'a eu aucun moyen pour vulgariser les techniques en la matière. La vulgarisation des cultures fourragères s'est faite quasi exclusivement vers les agriculteurs.

La création des ranchs dans l'Adamaoua n'a pas abouti à l'intensification qui par définition consiste à produire plus d'herbe, et donc de viande ou de lait, à l'hectare. Les cultures fourragères n'existent pratiquement pas en Adamaoua. La dégradation des parcours y pousse des éleveurs à faire une transhumance vers le Mayo-Rey.

L'épineuse question de la sécurisation du foncier

La plupart des techniciens chargés d'élaborer et de mettre en œuvre les politiques foncières ont longtemps avancé l'appropriation individuelle (et l'arrêt de la transhumance) comme condition de développement du secteur. L'état actuel des travaux de la recherche fournit des éléments nouveaux et la condamnation des utilisations communautaires des parcours (la « tragédie des communs », Hardin, 1968) est reconsidérée. De même des principes considérés comme les piliers du pastoralisme (capacité de charge, dégradation...) sont remis en cause ou du moins relativisés (Scoones, 1999 ; Onana, 1995). Dans le document de l'année 2000, il n'est plus fait mention de l'appropriation individuelle, le problème du foncier est abordé de manière générale (législation) et sous l'aspect de la gestion communautaire.

Une étude de Boutrais (1978) notait que « *les éleveurs ne possèdent pas leurs pâturages et n'ont jamais l'assurance de pouvoir y rester longtemps. L'incertitude foncière entrave tout investissement quelconque des éleveurs, aussi bien dans leur habitat que dans leurs pâturages. Régler le problème foncier des pâturages représente le préalable indispensable à toute amélioration de l'élevage traditionnel...* ».

Cette question du mode d'attribution des parcours est de première importance ; elle renvoie par exemple à la question de savoir qui va fournir le Cameroun en viande ? La production sera-t-elle assurée par les éleveurs actuels « sécurisés » sur des espaces communautaires ayant amélioré la productivité du cheptel et fournissant un produit compétitif dans un contexte de libre échange ou bien sera-t-elle assurée par des investisseurs issus d'un autre milieu socio-professionnel ? La réponse apportée sera lourde de sens dans le domaine social (lutte contre la pauvreté) et dans celui de la préservation des ressources.

Il faut différencier la propriété de la terre de l'utilisation de la ressource. Seignobos et Teyssier (1997) posent les problèmes en termes d'espace-ressource et de système d'accès aux ressources. Le foncier dans la province du Nord est régi à la fois par la loi foncière et les structures traditionnelles des Lamidats. Il n'est pas facile de modifier un régime foncier aussi simplement et de faire un découpage et une attribution de toutes les terres juste et fonctionnelle. La gestion communautaire de parcours délimités et négociés est une autre alternative. Ce qui importe c'est que les utilisateurs aient une garantie de pouvoir utiliser la ressource sur le long terme ; ils investiront alors dans l'aménagement et la préservation.

Nous préférons plutôt parler de la sécurisation de l'accès à la ressource pour les utilisateurs. Nous préconisons plutôt de refaire la carte des pâturages, d'en identifier les utilisateurs sans exclusion aucune, de les pousser à s'organiser et à promouvoir des négociations avec les autres utilisateurs de l'espace. Le respect à long terme des décisions prises est fondamental dans ce processus et il est du ressort de l'administration territoriale et du pouvoir traditionnel. Si l'identification des utilisateurs et la cartographie des pâturages peuvent être effectués dans le cadre des moyens actuels disponibles au Minépi il n'en va pas de même de l'organisation des négociations à grande échelle et du suivi des décisions. La pertinence de ces négociations face aux réalités et surtout l'organisation des éleveurs demande de réfléchir à la mise en œuvre afin de ne pas rester au stade des « bonnes idées ». L'organisation de la profession et sa représentation accusent un retard énorme dans les provinces du Nord.

Des stratégies adaptées à une nouvelle vision du monde de l'élevage

Veiller à la viabilité des systèmes de production

Le secteur de l'élevage est l'objet d'enjeux importants et il a à répondre à de nombreux défis. Son développement ne dépend pas que de la production. Celle-ci doit être mise sur le marché à un coût compétitif et accessible pour le consommateur. Innovations et développement devraient être pensés en terme de viabilité économique du système pastoral en favorisant sa contribution à l'économie nationale. Les politiques devraient favoriser des systèmes fonciers plus sûrs, souples et flexibles permettant d'accéder à la ressource à moindre coût.

Prendre en compte le local

Les enjeux et les défis dans le secteur de l'élevage ont donné lieu à l'élaboration de stratégies qui ont certes toujours abordé les thèmes du foncier et de l'innovation technique, mais de manière générale pour l'ensemble du pays et sans mettre en place les moyens d'une politique adaptée aux situations locales.

Dans la province du Nord ce sont les chefs coutumiers qui décident de l'utilisation des sols sur leur territoire (Reiss, 1996). Une politique de l'élevage ne sera efficace que s'il y a convergence entre les décisions locales d'affectation des terres et les orientations nationales du secteur. Les « facteurs limitants » ne sont pas partout les mêmes dans le pays ni à l'intérieur des provinces. La hiérarchisation des contraintes devrait permettre de proposer des solutions adaptées. Les axes de recherche et d'intervention doivent sortir des sentiers battus et s'intéresser aux situations locales. Les problématiques de développement doivent être représentées de manière locale.

Le cas de la province du Nord nous montre qu'il convient d'identifier les situations et les contraintes spécifiques de l'élevage dans les différentes zones de la province. Un zonage inexploité a été proposé dans le cadre du projet Garoua II (Reiss *et al.*, 1996) sur la base d'un zonage agro-écologique (Dugué *et al.*, 1994). Au vu des informations sur l'état des ressources pour l'élevage et des problèmes rencontrés par le secteur dans la province du Nord, le zonage suivant pourrait permettre de mieux coller aux réalités (figure 2) :

- zone 1. Mayo-Louti : forte intégration agriculture-élevage, forte densité de population et forte densité de bovins, reliefs utilisés par l'élevage, parcours éclatés avec problèmes de circulation, transhumance de saison sèche vers le Mayo-Kébi ;
- zone 2. Région de Garoua : densité animale moyenne, ressource fourragère encore disponible, transhumance de saison sèche vers la Bénoué, le Mayo-Kébi et le Faro, zone de forte migration agricole ;
- zone 3. Garoua-Est : densité de population faible, migrations agricoles, importants pâturages, axe commercial (Adoumri), présence de glossines au sud, insécurité ;
- zone 4. Faro et Mayo-Rey : faible cheptel, faible population, ressources fourragères importantes surtout dans le Mayo-Rey, pluviométrie favorable, importants pâturages de saison sèche, insécurité, glossines ;
- zone 5. Secteur péri-urbain : embouche, élevage laitier, élevage à cycles courts...

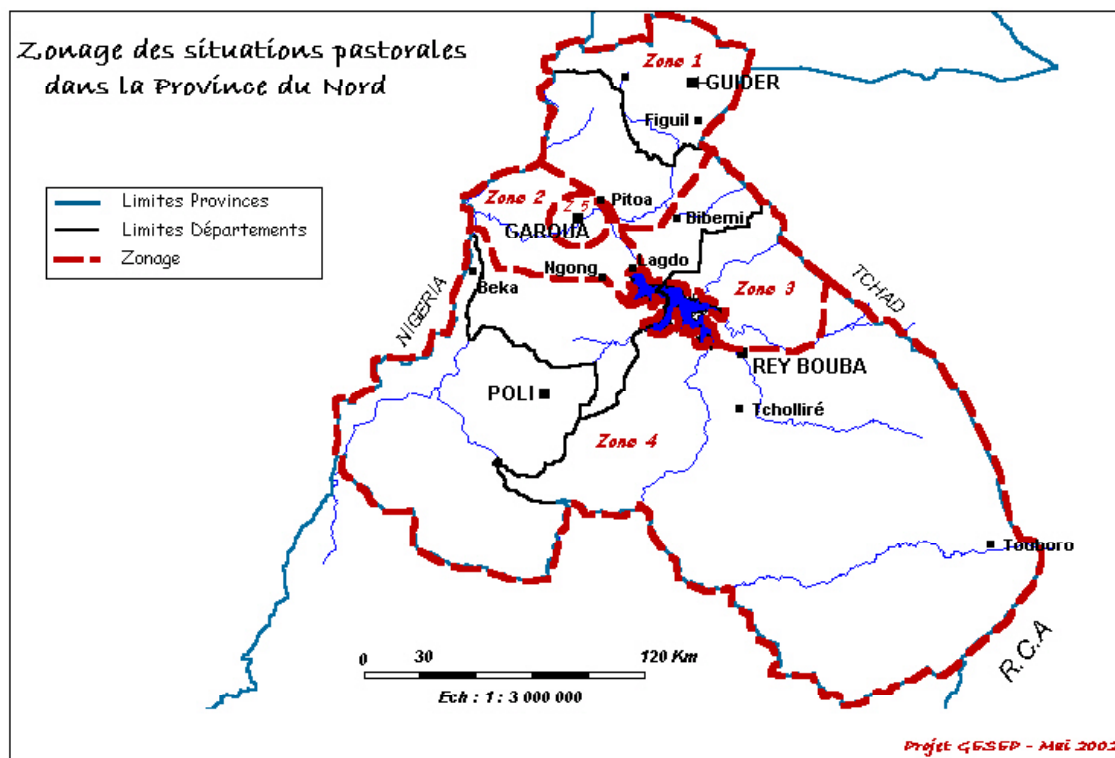


Figure 2. Zonage pastoral de la province du Nord-Cameroun.

Promouvoir l'émergence d'organisations d'éleveurs et la négociation

Dans la province du Nord, les enjeux et les défis du secteur de l'élevage ont trait à l'accès à la ressource, que ce soit physiquement par la circulation des animaux ou du point de vue du droit de l'utiliser. L'accès à la ressource et la sécurisation dans le temps de cet accès sont prioritaires. Aborder ces problèmes ne peut se faire que dans le cadre plus général de l'aménagement du territoire qui prend en compte les intérêts nationaux et ceux des différentes communautés rurales. Les décisions à prendre ne sauraient l'être sans un travail préalable avec les producteurs afin que les propositions de délimitation et d'utilisation ne soient pas laissées à l'Administration ou aux techniciens. Il s'agit de faire en sorte que les utilisateurs s'expriment (éleveurs, agriculteurs, secteur environnement) afin que des négociations se fassent pour aboutir à des décisions qui auront des chances d'être respectées, ce qui, normalement, est du ressort de l'Administration territoriale et du pouvoir traditionnel. La mise en place d'organisations de producteurs fortes et efficaces tant au niveau local que national est indispensable dans ce processus.

Les meilleures chances d'accroître rapidement la productivité du secteur sont de faciliter l'accès à la ressource qui se trouve dans le sud de la province. La gestion des parcours libres nécessite mobilité et souplesse bien plus que ensemencement, plantation ou gestion par rotation. Les conflits sont cités depuis des décennies et la privatisation du foncier n'est pas si facile ; pourquoi ne pas insister sur la négociation et la médiation sous le regard d'arbitres neutres et efficaces ?

Renouveler les approches techniques par la prise en compte des pratiques et des situations locales

Les aspects techniques de la production, propositions de la recherche, innovations proposées par les techniciens, doivent plus prendre en compte les points de vue des populations afin de mieux connaître leurs pratiques et leurs techniques pour en apprécier ce qui est bien fondé de ce qui ne l'est plus. Ceci s'applique particulièrement à la gestion des parcours et à la pratique des feux de brousse. Les zones 1 et 2 ont à faire au mitage des brousses intercalaires utilisées en saison des pluies ; en saison sèche les éleveurs utilisent les pâturages « semi-aquatique » le long des cours d'eau qui sont l'objet d'une mise en culture pour le sorgho de saison sèche, (Picard, 1999), et d'une gestion foncière qui cède la ressource au plus offrant (GESEP, 1999).

Un autre champ important de recherche et d'intervention est celui de l'impact de l'élevage sur le milieu et des relations avec les parcs et zones de chasse. Nous pensons qu'une cohabitation temporaire est possible et qu'elle serait à bénéfices réciproques (herbe/lutte contre le braconnage). Pourraient en sortir des solutions pour la circulation des animaux dans l'ensemble de la province et une baisse des conflits. La zone 4 est au cœur de cette problématique.

S'il a été montré que globalement le potentiel fourrager existait pour nourrir le cheptel, nous n'estimons pas pour autant que les recherches et techniques sur la culture fourragère, la lutte contre les espèces envahissantes, l'alimentation des ruminants n'ont pas d'intérêt. Ces travaux sur la production primaire devraient être menés dans un cadre global de développement pastoral où les aspects de commercialisation ont un rôle important à jouer, ce qui amène à comparer les rendements du système dit traditionnel de ceux dit modernes (transhumance, ranching, foncier privatisé et parcours communautaires). L'Adamaoua est un champ expérimenté en la matière mais délaissé ; son expérience pourrait servir à l'aménagement des zones 3 et 4 et au secteur élevage en général.

La culture fourragère et la production de foin commencent à intéresser quelques éleveurs. Recherche et vulgarisation devraient avoir une approche par zonage des espaces et des situations. La réponse des éleveurs à la culture fourragère et au foin n'est pas la même si l'on est dans le Faro ou dans la région de Guider (zone 1), si l'on a à faire à des transhumants ou à des éleveurs sédentarisés à la périphérie de Garoua et qui se sont spécialisés dans la production laitière (zone 5). De même, si le Bracharia donne de très bons résultats au sud de Garoua, on n'a rien à proposer pour l'Extrême-Nord qui lui doit faire face à une réelle rareté de la ressource.

L'emboucheur lui a d'autres difficultés, en particulier celle de trouver de la matière azotée (zone 5). Enfin les problèmes de l'envahissement par des espèces inappétées ou de l'érosion massive touchant les pâturages de l'Adamaoua, celui de l'embuissonnement des parcours de l'ancien projet Mindif-Moulvoudaye ou de certains *yaérés* restent non seulement sans réponse mais ne semblent préoccuper que certains éleveurs.

Conclusion

Au Nord-Cameroun, l'élevage est un secteur souvent oublié par le développement et qui n'a pas bénéficié des investissements faits dans les autres secteurs.

L'élevage a pourtant un potentiel important (vaste bassin de consommation, ressource fourragère importante, situation sanitaire maîtrisée, eau disponible...) pour participer à l'effort de développement national et répondre aux enjeux et défis actuels.

Délaissé par les bailleurs de fonds, ce secteur est mal défendu par les Services de l'élevage et la recherche qui ont eu jusqu'à présent une approche trop technique et visant principalement les individus. Les éleveurs eux-mêmes, sans organisation réelle, sont absents des instances de négociation à toutes les échelles (locales, provinciales et nationales).

Le développement pastoral d'un élevage des ruminants basé sur la transhumance qu'il faut promouvoir à travers des actions facilitant et sécurisant l'accès aux ressources devrait mobiliser des investissements. L'élevage a une place dans l'économie et la vie sociale de la province du Nord et il ne doit plus se définir par défaut face à l'agriculture ou bien au secteur de l'environnement. Des synergies et des échanges doivent être établies entre ces trois secteurs qui se partagent l'espace régional.

Les approches des années 70 avec les grands projets d'élevage basés sur l'hydraulique, la santé vétérinaire, les ranchs et la gestion technique des parcours font encore référence.

La nouvelle vision proposée de l'élevage doit modifier les axes de développement pour veiller à la viabilité des systèmes de production, prendre en compte la diversité des situations et des besoins à l'échelon local, aborder des aspects plus généraux comme le juridique, promouvoir l'émergence d'organisations de producteurs efficaces, susciter la négociation à tous les échelons et renouveler les approches techniques en s'appuyant sur les pratiques et les besoins effectifs des éleveurs.

Remerciements

Les auteurs remercient E. Vall pour ses commentaires et suggestions.

Bibliographie

- AIRAULT P., 2002. Cameroun 2002, Production animales. Afrique Agriculture, 301 : 64-68.
- BEAUVILAIN A., 1995. Tableau de la pluviométrie dans les bassins du Tchad et de la Bénoué, de la création des stations à décembre 1994. N'Djamena, Tchad, CNAR, Travaux et Documents Scientifiques du Tchad, 103 p.
- BOUTRAIS J., 1978. Deux études sur l'élevage en zone tropicale humide (Cameroun). Bondy, France, Travaux et Documents de l'ORSTOM, n° 88, 193 p.
- CALLEDE J., 1982. Carte des pluviosités, isohyètes interannuelles 1953-1972, 1/200 000. Bondy, Paris, ORSTOM,
- CIRAD-EMVT, BDPA-SCETAGRI, 1995. Étude du secteur élevage au Cameroun. Yaoundé, Cameroun, Minépi-Direction des Etudes, des Projets et de la Formation, rapport principal, 347 p.
- CIRAD-TERA, BCEOM, 1998. Étude de faisabilité d'un projet de réhabilitation des points d'eau pour le bétail dans les provinces du Nord et de l'Extrême-Nord au Cameroun. Montpellier, France, CIRAD-TERA n° 2/98, rapport principal, 84 p.
- DUGUE P., KOULANDI J., MOUSSA C., 1994. Diversité et zonage des situations agricoles et pastorales de la zone cotonnière du Nord-Cameroun. Garoua, Cameroun, Projet Garoua, IRA/IRZV/CIRAD, 82 p.
- EYEDI N., 1966. Perspectives sur la production et la commercialisation de la viande bovine au Cameroun. Thèse vétérinaire de l'École de Lyon, France, 88 p.
- GESEP, 1999. L'utilisation des pâturages de décrue du Mayo-Kebi. Garoua, Cameroun, Projet Gestion Sécurisée des Espaces Pastoraux, Minépi/FSD, 3 p.
- GESEP, 2002. Étude sur la consommation de viande à Garoua. Garoua, Cameroun, Projet Gestion Sécurisée des Espaces Pastoraux, Minépi/FSD (en cours).
- HARDIN G., 1968. The tragedy of commons. Science, 162 : 1234-1238.
- IFAGRARIA, 1985. Carte des ressources naturelles du Nord Est Bénoué. Ressources végétales et degré d'artificialisation. Garoua, Cameroun, Projet FED 5100.035.16.012, tome 1, 65 p.
- LETOUZEY R., 1968. Étude phytogéographique du Cameroun. Paris, France, Encyclopédie Biologique, Lechevalier, 511 p.
- LUNEL E., 2000. Les nouvelles stratégies de développement du secteur de l'Élevage. Yaoundé, Cameroun, Minépi/Division des Études et de la Coopération, 70 p.
- MINEFI, 2000. Communication de la Direction des statistiques et de la comptabilité nationale.
- MANAGEMENT 2000, MINEPIA, 2000. Étude d'élaboration des grandes lignes de la politique sectorielle de développement de l'Élevage. Yaoundé, Cameroun, Minépi, 53 p.
- ONANA J., 1995. Les savanes soudano-sahéliennes du Cameroun : analyse phytoécologique et utilisation pastorale. Thèse d'université Université de Rennes 1. 155 p.
- PAGOT J., 1985. L'élevage en pays tropicaux. Paris, France, Maisonneuve et Larose, ACCT, 526 p.
- PELTIER R., 1993. Les fronts pionniers soudaniens. Bois et Forêts des Tropiques, n° 23 : 5-22.
- PICARD J., 1999. Espaces et pratiques paysannes, les relations élevage-agriculture dans deux territoires cotonniers du Nord-Cameroun. Thèse de géographie, Université de Paris X-Nanterre, 539 p.
- REISS D., PICARD J., DJOUMESSI M., MOUSSA C., KENIKOU C., ONANA J., 1997. Trois situations d'usage des ressources pastorales en zone soudano-sahélienne. In Agricultures des savanes du Nord-Cameroun : vers un développement solidaire des savanes d'Afrique centrale, Actes de l'atelier d'échange, 25-29 novembre 1996, Garoua, Cameroun, Montpellier, France, CIRAD-CA, p. 211-225.
- SCOONES I., 1999. Nouvelles orientations du développement pastoral en Afrique. Paris, France, Karthala et Wageningen, Pays-Bas, CTA, 362 p.
- SEIGNOBOS C., TEYSSIER A., 1997. Enjeux fonciers dans la zone cotonnière du Cameroun. Observatoire du Foncier, 1. Maroua, Cameroun, Projet Développement Paysannal et Gestion de Terroirs, 51 p.
- SNV, 2000. Carte d'occupation des sols du sud Bénoué. Garoua, Cameroun, Projet GEF-biodiversité, Minef.
- TRUEBA J.I., 2000. Un cas d'intégration de marchés : la filière d'exportation bovine du Tchad vers le Cameroun et le Nigeria. Diplôme d'Agronomie Approfondie, ENSA de Rennes, 90 p.
- VAN LANKER J., 1987. Étude sur les pâturages du Cameroun et leur gestion. In Etude socio-économique de l'élevage traditionnel. In 3^e Projet Elevage, Cameroun, Annexe 15, Programme des Nations Unies pour le Développement, Yaoundé, Cameroun.